Les subsides

M. Riis: Je n'ai pas eu l'occasion de lire son exposé, en entier . . .

Des voix: Oh, oh!

- M. Riis: ... mais j'ai lu le compte rendu que les journaux en ont donné. Personne ne s'est levé pour contredire le chef lorsqu'il a fait cette déclaration. Les députés de l'opposition ont beau jeu de lancer ces critiques et ces insultes à la tête du gouvernement, donnait ainsi à entendre qu'ils agiraient autrement. Pourtant, je me souviens parfaitement que questionné—à Montréal, je crois—sur ce qu'il ferait s'il était en mesure de faire quelque chose, le député de Saint-Jean-Ouest avait déclaré qu'il ne changerait pas un iota à la politique du ministre des Finances (M. Lalonde). On s'imaginerait à entendre les députés conservateurs critiquer le gouvernement qu'ils agiraient autrement. Pourtant, nous avons maintenant maintes preuves qu'ils feraient de même. Je le répète, le chef du parti progressiste conservateur a déclaré qu'il n'apporterait pas de changement majeur au Programme énergétique national.
- M. Dick: Monsieur le Président, je me demande si le député est au courant des plates excuses que l'agence Presse Canadienne a adressées au chef de mon parti pour avoir mal rapporté ses propos.
- M. le vice-président: A l'ordre. Le député ne doit pas être interrompu inutilement. Les députés auront la possibilité plus tard . . .
 - M. Stevens: Mais il ne dit pas la vérité!
- M. le vice-président: . . . de poser des questions et de faire des commentaires. Si les députés ne sont pas d'accord avec les remarques de celui qui a la parole, ils pourront intervenir au cours de la période de questions de dix minutes.
 - M. Dick: J'invoque le Règlement, monsieur le Président.
- M. le vice-président: J'espère qu'il s'agit bien d'un rappel au Règlement.
- M. Dick: Oui, monsieur le Président. Nous sommes censés, du moins je l'espère, dire la vérité à la Chambre. Je peux prouver que ce que dit le député est faux et il le sait.
- M. le vice-président: Que ce soit vrai ou non, le député pourra intervenir plus tard et faire ses observations.
- M. Crosbie: Le député vient de citer mal à propos des remarques qui me sont attribuées. Je n'ai absolument rien dit à Montréal. Il parle d'une entrevue accordée à un journal de Toronto, qui s'est déroulée à Ottawa en novembre dernier et où j'ai déclaré que l'orientation générale du dernier budget était bonne. C'était il y a longtemps et cela n'a rien à voir avec la situation actuelle, où aucune initiative n'est positive; en effet, il n'y avait aucune orientation dans le budget du 15 février.
- M. le vice-président: A l'ordre. L'objection du député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie) aux termes de l'article 41(1) du Règlement, est motivée.
- M. Riis: Monsieur le Président, je dois dire, je suppose, que je regrette vivement d'avoir confondu le lieu de l'entrevue et la source . . .
 - M. Crosbie: Cela donne une idée de votre précision.

M. Riis: ... mais l'ex-ministre des Finances du gouvernement conservateur a dit que, dans l'ensemble, il approuvait le budget déposé par l'actuel ministre des Finances. Lorsqu'on tient compte du contenu de ce budget, cette déclaration est surprenante, c'est le moins qu'on puisse dire! Ce qu'il a déclaré aujourd'hui à la Chambre va le hanter pendant les semaines à venir, je suppose.

Je tiens à en revenir au problème sur lequel porte la motion à l'étude aujourd'hui. Dans l'ensemble, elle vise à condamner la politique économique et financière du gouvernement. N'oubliez pas que le ministre d'État chargé des Finances a signalé que notre économie est assez saine et qu'elle connaît un taux de croissance réel soutenu. Je me demande comment il peut dire une chose pareille lorsqu'il sait parfaitement que les taux d'intérêt augmentent à nouveau, et ce, pour la cinquième semaine consécutive. Le chômage connaît une nouvelle flambée et l'inflation augmente d'un mois à l'autre. Le dollar canadien est en baisse et il perdrait sans doute encore plus de valeur si la Banque du Canada n'intervenait pas presque tous les jours pour acheter des dollars canadiens, en vue de le maintenir à un niveau artificiel. Les investissements commerciaux au Canada diminuent malgré ce que prétend le ministre. L'indice de pauvreté est à la hausse.

Dans l'ensemble, il y a lieu de se demander comment, compte tenu des tendances générales et à entendre tous les économistes ou conseillers financiers sérieux, on peut prétendre que notre économie est saine. On doit se demander si le ministre a visité le reste du pays et s'il a examiné attentivement, par exemple, l'état dans lequel se trouve notre industrie forestière. Après avoir étudié attentivement la situation de l'industrie forestière canadienne, est-il possible d'affirmer que notre économie se porte bien? Après avoir examiné la situation de la pêche sur la côte ouest, sur la côte est et dans les eaux intérieures et avoir parlé à des pêcheurs, peut-on prétendre que notre économie est en pleine croissance? Après avoir regardé soigneusement ce qui se passe dans l'industrie minière d'un bout à l'autre du Canada, comment le ministre ose-t-il déclarer que le secteur minier est en bonne santé? Après s'être rendu dans des localités agricoles, de la Nouvelle-Écosse jusqu'à la Colombie-Britannique, et avoir parlé aux gens qui produisent des aliments dans notre pays, comment le ministre d'État aux Finances peut-il affirmer que tout marche à merveille dans le secteur agricole?

• (1520)

Cela me rappelle une parole de M. Michael Walker, du Fraser Institute. Il aurait dit récemment à Vancouver que l'économie canadienne marchait à pleine vapeur. Je suppose qu'il n'a pas précisé dans quel sens elle se dirigeait à pleine vapeur, monsieur le Président. Un important conseiller de la droite du centre de la société actuelle nous affirme que l'économie du Canada marche à pleine vapeur. Sur quoi se fonde-t-il pour tenir de tels propos? Comment quelqu'un ose-t-il dire ce genre de chose? Cette déclaration a été faite en Colombie-Britannique où se trouve le Fraser Institute. Cette province possède un gouvernement conservateur qui a littéralement dévasté cette région du Canada.